

ASSOCIATION AMICALE

DES

Anciens Elèves du Collège de Bergerac



QUATRIÈME BULLETIN



NOUVELLE SÉRIE — N° 1

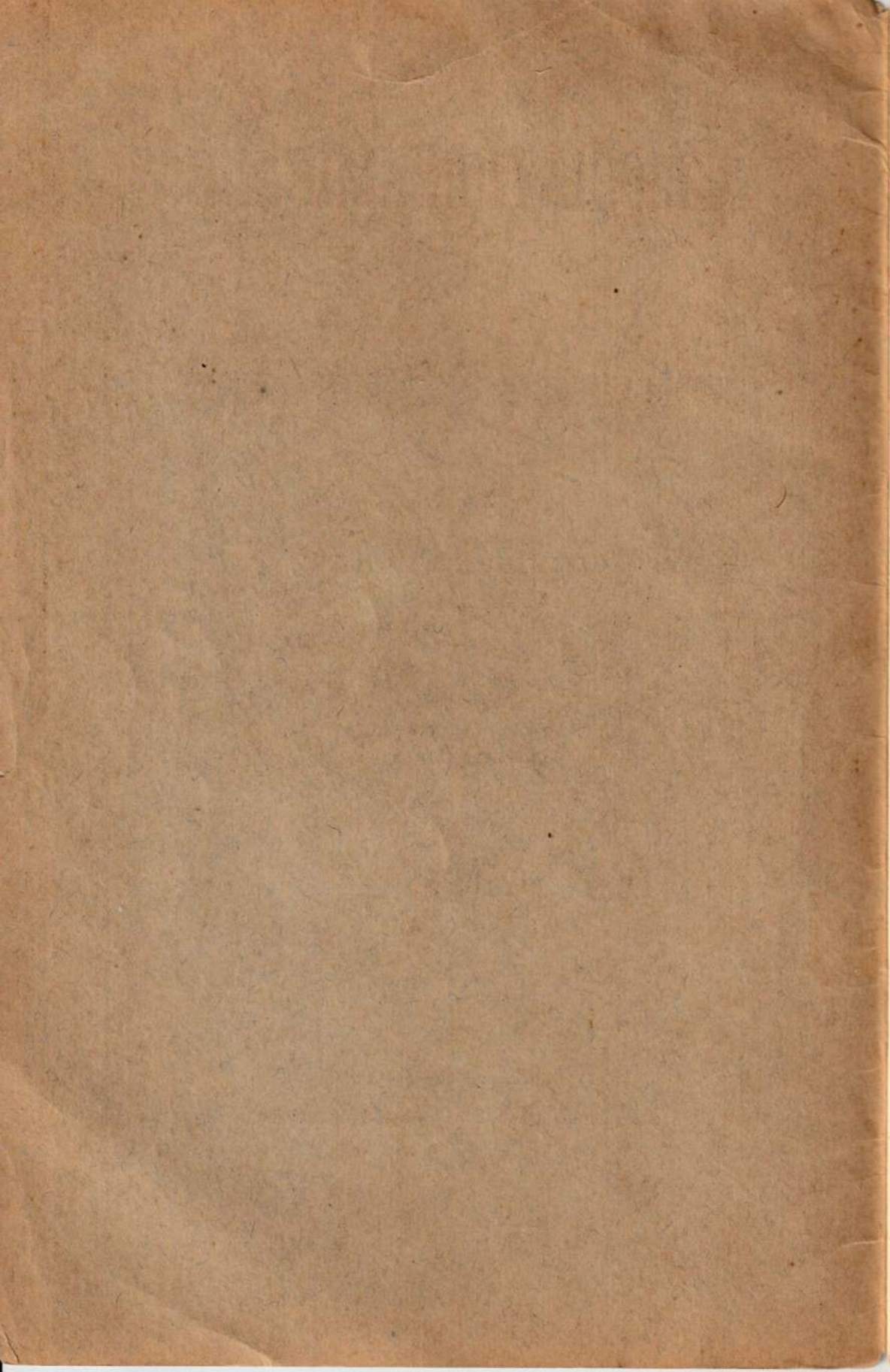
OCTOBRE 1930 — OCTOBRE 1931



BERGERAC

IMPRIMERIE DE « L'INDÉPENDANT », EN FACE LE JARDIN-PUBLIC

1931



SPR 0394 052

36

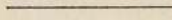
ASSOCIATION AMICALE

DES

Anciens Elèves du Collège de Bergerac



QUATRIÈME BULLETIN



NOUVELLE SÉRIE — N° 1

OCTOBRE 1930 — OCTOBRE 1931



BERGERAC

IMPRIMERIE DE « L'INDÉPENDANT », EN FACE LE JARDIN-PUBLIC

1931

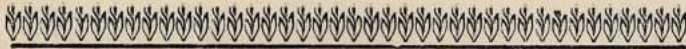
ASSOCIATION AMICALE

Anciens Elèves du Collège de Garçons

QUATRIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE - N° 1





Le Réveil

Extrait d'une circulaire datée de juillet 1930, envoyée à tous les anciens élèves dont l'adresse était connue :

Monsieur et Cher Camarade,

Le mardi 17 juin, une réunion des Anciens Élèves s'est tenue au Collège, dans le cabinet de M. le Principal. Une note, parue dans les journaux locaux et régionaux, en avait fait connaître l'objet : réveiller notre Association amicale, dont l'existence légale date de 1909, qui n'a jamais été dissoute, et dont la vie latente, joyeusement ranimée, peut et doit connaître de nouveau, selon les vœux de tous les Anciens, son éclat de naguère.....

×

Au mois de novembre de la même année, deuxième circulaire, que voici en partie :

Monsieur et Cher Camarade,

Le Comité réuni le 26 octobre, a décidé qu'un banquet amical — le banquet de la résurrection — aurait lieu le *Samedi 20 Décembre*, à 19 heures 1/2, à l'*Hôtel de Bordeaux*. Prix : 30 francs.

Si, comme nous l'espérons, vous voulez bien être des nôtres ce soir-là, nous vous prions d'en aviser, oralement ou par écrit, *avant le 15 Décembre au plus tard*, soit le Secrétaire, M. PAUL PETIT (professeur honoraire, 40, rue du 14 Juillet), soit le Trésorier, M. EDMOND LIONNET (Sous-Directeur du Crédit Commercial de France, rue du Marché).

Les vins vieux, animateurs accoutumés de nos agapes, ne sont pas fournis par le traiteur : est-il besoin de rappeler qu'au-

cun article des Statuts n'interdit aux Sociétaires d'apporter ou d'envoyer à l'Hôtel de Bordeaux, quelques bonnes bouteilles, pour les faire déguster à leurs voisins de table et ajouter, ainsi, à la joie naturelle des camaraderies retrouvées ?

Ce même jour (20 Décembre), Assemblée Générale de l'Association, à 18 heures, au Collège, rue Lakanal. Election du Comité.

.



Cet appel a été entendu : au réveil de notre Amicale nous nous retrouvions une bonne centaine, et le banquet du 20 décembre réunissait 63 convives.

Notez que de très nombreux camarades n'ont pu être avisés par ignorance de leur adresse. D'autres, qui avaient appris avec joie ce retour à la vie de « la Belle au bois dormant », ont oublié de payer leur cotisation. Ce sera sans doute pour l'an prochain. Mais sur le présent Bulletin ne figurent, comme il est juste, que ceux qui se sont mis en règle avec le Trésorier.

Nous prions instamment les Sociétaires :

1° De faire autour d'eux de la propagande et des recrues ;

2° D'indiquer exactement leurs nom, prénom, adresse, profession, titres et décorations — renseignements qui manquent souvent au Secrétaire. — L'envoi d'une carte de visite paraît être le moyen le plus simple de lui donner ces renseignements. S'il y a des erreurs, des omissions surtout dans cet annuaire, il est le premier à les regretter. Mais à qui la faute ?





AVIS

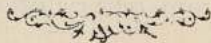
L'année financière part du mois d'octobre.

M. Edmond Lionnet ayant résigné ses fonctions de Trésorier, a été nommé Trésorier honoraire et remplacé par

M. VILLADARY

Percepteur, rue Coulmiers, 31, Bergerac.

C'est donc à cette adresse que les Sociétaires sont priés de verser ou d'envoyer, pour l'année qui va d'octobre 1931 à octobre 1932, leur cotisation (15 francs. *Chèque postal : Compte-Courant n° 389-90, de Bordeaux*). Ils éviteront ainsi les frais, onéreux, de recouvrement des quittances.





Assemblée générale du 20 décembre 1930

Etaient présents :

MM. Alard ;
Boyer ;
Collet ; Cook ;
Dauvergne ; Delpérier ; Denoix ; Domenget de Malauger ;
Eyma (Jean) ; Eyraud (Pierre) ;
Fourcaud ; Fraigneau ;
Geneste ; Goulard ; docteur Gruvel ;
Lionnet ;
Matignon ;
Docteur Nouvel ;
Paris (Pierre) ; Petit (Paul) ; Pimouguet ;
Docteur Rousseau ;
Venencie ;
Villadary (Ernest).

— On procède à l'élection du Bureau. Sont élus, à mains levées, pour l'année 1930-31, membres du Conseil d'Administration, les Sociétaires dont on trouvera plus loin la liste.

— La cotisation annuelle des membres titulaires était autrefois de 5 francs. Selon le vœu des anciens élèves qui assistaient à la réunion de juillet 1930, cette cotisation est portée à 15 fr.

— Article 8 des statuts : la cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle — soit, actuellement, 300 francs.

Un de nos camarades, M. Marcel Morize, ayant versé cette somme, devient membre à vie de notre Association.

— Il est décidé que le banquet annuel de l'Association aurait lieu, régulièrement, en décembre, à une date qui serait précisée par une circulaire et par les journaux.

— Pour permettre aux Sociétaires qui n'habitent pas la ville d'y assister et de rentrer chez eux le jour même, M. Villadary propose que le prochain banquet se fasse, non plus le samedi soir, mais le dimanche à midi.

Cette proposition est adoptée pour 1931.





Situation Financière au 1^{er} Octobre 1931

Recettes

En caisse au 1 ^{er} octobre 1930, y compris 9 cotisations versées avant le 1 ^{er} octobre.....	2.297 53
Cotisations du 1 ^{er} octobre 1930 au 1 ^{er} octobre 1931	1.365 »
— d'un membre titulaire à vie.....	300 »
Don... ..	35 »
Intérêts du compte courant	105 »
TOTAL.....	<u>4.102 53</u>

Dépenses

Remboursement de cotisation payée deux fois.....	15 »
Participation aux frais du banquet (invités, service, etc.)	289 »
Fournitures de bureau.....	35 »
Timbres pour correspondance.....	38 75
Envoi à l'Union des Associations d'anciens Elèves des Lycées et Collèges de France... ..	10 25
Don de prix pour les Elèves du Collège.....	335 »
TOTAL.....	<u>723 »</u>

Récapitulation

Recettes	4.102 53
Dépenses.....	723 »
Excédent de recettes.	3.379 53

{Le Trésorier, E. VILLADARY.



RÉUNION DU COMITÉ (27 MAI 1931)

On sait que depuis un certain nombre d'années on ne distribue plus de prix aux élèves de notre Collège. Suppression regrettable d'une tradition, d'une solennité où était proclamé, récompensé, encouragé le mérite.

Considérant qu'avant cette suppression notre Amicale faisait don d'un grand prix d'honneur à l'élève le plus distingué de la classe de Mathématiques ou de Philosophie, et très désireux d'offrir, s'il en trouvait les moyens, à l'élève le meilleur de chaque classe, un prix qui lui serait une récompense matérielle, M. le Principal Eggenberger a pensé que les Anciens seraient peut-être assez riches et assez généreux pour lui voter le petit crédit nécessaire.

Le Secrétaire de l'Association fait part au Comité de cette demande, ou plutôt de ce vœu discrètement exprimé; et le Comité met à la disposition de M. le Principal une somme de 300 francs environ, qui lui permettra de réaliser, dès cette année 1931, son heureuse idée.

A la suite de ce vote, le Comité a reçu de M. le Principal la lettre suivante :

Bergerac, le 29 mai 1931.

Le Principal du Collège de Garçons à Monsieur le Président, à Messieurs les Membres du Bureau de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de garçons de Bergerac.

Vous avez bien voulu accueillir favorablement la requête que votre secrétaire, Monsieur PAUL PETIT, a présentée lors de votre dernière réunion.

Au nom de tous nos élèves, qui apprécieront comme il convient la marque d'encouragement que leurs aînés ont bien voulu leur accorder, au nom du personnel de l'établissement, en mon nom personnel, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter et de transmettre à Messieurs les membres du Bureau l'expression de notre bien vive gratitude.

En retour d'une collaboration si précieuse et qui m'est si spontanément offerte, je ne puis guère offrir, Monsieur le Président, que mon devouement à une cause qui vous est chère : la prospérité de la Maison à laquelle tant de liens vous attachent. Je vous prie de croire que ce dévouement ne fera jamais défaut.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre reconnaissance et l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Principal, EGGENBERGER.





RAPPEL DES PRIX

DE

l'Association Amicale des Anciens Elèves

- Année 1909. — FLOURET Marcel.
- 1910. — MORIZE Marcel.
- 1911. — GARRIGUE Henri.
- 1912. — TALBOOM Henri.
- 1913. — SEQUESTRE Pierre.
- 1914. — GARDES Jean.
- 1915. — DELMAS Pierre.
- 1916. — ROUGIER René.
- 1917. — JAUBERT Jean.
- 1918. — HARTANÉ Marcel.
- 1919. — FOURNIER Jean.
- 1920. — VIROL Maurice.
- 1921. — ESCORNE Albéric.
- 1922. — FAVEREAU Georges.
- 1923. — DELPLA Jean.
- 1924. — CHEVASSUS André.
- 1925. — CAPET Camille.





BANQUET

du 20 Décembre 1930

Voici, tout d'abord, le menu de ce banquet, admirablement servi dans la magnifique salle de l'Hôtel de Bordeaux, où 63 convives avaient pris place autour de longues tables, étincelantes et fleuries :

Potage Crème Sévigné
Saumons à la Normande
Lièvres à la Royale
Timbales à la Milanaise
Dindes aux Truffes du Périgord
Cœurs d'Endives
Parfaits glacés
Desserts

VINS

Bergerac, blanc et rouge, en carafes
Vins vieux des camarades
Champagne du Président
Café-Fine

La bonne humeur, la gaité bavarde des amitiés ou des camaraderies retrouvées, la richesse du menu et la finesse des mets, la qualité des vins généreusement offerts, tout contribua au franc succès de cette réunion.

Un de nos invités, M. le Sous-Préfet Cumenge, prit, d'ailleurs, le soin de féliciter le traiteur, M. A. Maury, et les donateurs des flacons de choix qui arrosèrent les plats les plus succulents. A la fin de son discours, qu'on lira plus loin, il avait, gourmet et lettré à la fois, ajouté les lignes suivantes :

J'en ai fini, mais je ne saurais oublier l'excellent traiteur M. Maury, un des maîtres de l'art culinaire dans ce Périgord, paradis des gourmets : je le félicite donc, comme je félicite votre Président, M. le Docteur Rousseau, de l'appel qui a trouvé tant d'échos dans les caves de vos sociétaires.

Sa requête — j'allais dire sa réquisition — à la faveur des tolérances statutaires, nous a permis d'apprécier des vins exquis, qui sont une des gloires du Bergeracois.

Aussi ne vous donnerai-je pas le conseil de notre Montaigne, grand moraliste mais piètre buveur, qui déclarait, indifférent, semble-t-il, aux choses de la table : « La délicatesse y est à fuir et le soigneux triage du vin, pour ce que, si vous fondez votre volupté à le boire friand, vous vous obligez ensuite à la douleur de le boire aultre ».

Ce paradoxe peut aller avec tous les plaisirs.

Au Champagne on eut le plaisir d'entendre des orateurs diserts : MM. le docteur Rousseau, Président ; Cumenge, sous-préfet ; Eggenberger, Principal du Collège ; le docteur Simounet, maire et député. Tous ces discours (disons-le une fois pour toutes) furent couronnés de chaleureux bravos.

Puis le Secrétaire fit part des regrets exprimés par de nombreux Sociétaires (dont il lut la liste), qui n'avaient pu assister à ce banquet, mais qui étaient présents par la pensée, par la sympathie.

Et un élève du Collège, un philosophe, M. Fraigneau, dont le père était aussi parmi les convives, adressa un remerciement aux Anciens, qui avaient invité à leur banquet, selon la tradition, deux internes accompagnés par un maître-répétiteur. Speech juvénilement claironné et cordialement applaudi.

Discours du Président, M. le Docteur Rousseau

Les discours tiennent peu de place dans la vie si occupée, si intensivement active de notre cher Président. N'empêche qu'il sait, à l'occasion, comme vous l'allez voir, trouver, par la parole, le chemin des cœurs, plaire et toucher...

Le Secrétaire n'ose insister. Il ne saurait pourtant oublier un passage de ce discours. Il en fut tellement ému qu'il ne sut que dire et ne trouva rien de plus éloquent qu'une muette accolade. Accolade du vieux professeur à son ancien élève de rhétorique...

CHERS CAMARADES,

Mes premiers mots seront un affectueux merci pour l'honneur que vous m'avez fait, ce soir, en m'élevant à nouveau à la Présidence de cette Association. C'est là une marque de sympathie qui me dicte un devoir : celui de joindre tous mes efforts à ceux des membres de votre Bureau pour assurer définitivement la vie de notre Société d'anciens élèves, qui va partir pour de nouvelles destinées.

Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer la mémoire de nos camarades disparus depuis notre dernier banquet : celle de notre Président d'honneur, le docteur Cayla, dont la vie a été si intimement liée à celle même du Collège ; celle de nos camarades, Aubertie et Tamarelle, deux Bergeracois qui étaient parmi les fondateurs et administrateurs de notre Association.

Et maintenant laissez moi vous dire notre reconnaissance pour être venus en si grand nombre vous presser autour de ces tables. Vous avez voulu certainement saluer ainsi le renouveau de la Société des Anciens Elèves de notre vieux Collège. Aussi bien vous apportez la preuve vivante que la communauté des souvenirs d'enfance, le seul fait d'avoir grandi ensemble entre de vieilles pierres, suffit à créer entre les élèves d'un établissement je ne sais quel lien mystérieux et puissant, malgré des années de dispersion et d'oubli.

Au sortir du Collège, dans l'explosion de la récente liberté, les prochains avens rayonnent d'un tel éclat, que les souvenirs d'enfance sont bien vite étouffés sous l'enthousiasme des rêves de vingt ans. Mais lorsque les joies et les tristesses de la vie

ont apporté à l'âme plus de sérénité, on se prend d'un nouvel amour pour les murs qui ont abrité nos espoirs d'enfant dans les premiers sursauts de nos cœurs. Et ce sont là des pages du passé sur lesquelles nous aimons nous incliner au cours de nos banquets amicaux, dans le parfum des vins mûris au penchant de nos coteaux, pour y retrouver des coins de notre jeunesse.

Mais si nous aimons notre Société pour les joies qu'elle nous apporte, nous savons aussi qu'elle nous crée un impérieux devoir : celui de monter comme un garde d'honneur autour d'un établissement où nos enfants après nous ont reçu on recevront à leur tour leur instruction et leur éducation.

Mes chers Camarades, c'est donc à notre vieux Collège que nous allons ensemble lever nos verres.

Je bois à M. le Sous-Préfet qui est venu parmi nous rehausser de sa présence aimable l'éclat de cette fête.

Je bois au docteur Simounet qui joint au titre d'ancien élève celui, presque aussi célèbre, de député de Bergerac.

Je bois à M. le Principal qui tient avec tant d'autorité le flambeau de la direction du Collège pour en assurer plus encore le rayonnement dans le Sud-Ouest.

Je bois à vous tous, mes chers Camarades, jeunes et anciens, qui êtes accourus ce soir à notre appel.

Et je suis sûr, en terminant, de réveiller un écho dans le cœur de tous, en levant mon verre à une santé qui nous est chère, celle de notre secrétaire-général — j'allais dire perpétuel — M. Paul Petit.

Mon cher Maître,

Quand dans vos loisirs vous parcourez les feuillets où s'inscrivent les noms des membres de notre Société, lorsqu'au cours d'un banquet comme celui-ci, vous jetez un regard autour de ces tables, ce n'est pas, je l'affirme, sans émotion et sans fierté que vous songez à toutes les jeunes intelligences sur lesquelles vous avez mis pendant trente-huit ans, la forte empreinte de votre enseignement.

A l'heure où votre voix ne retentit plus dans cette chaire de Première, où vous jetiez votre parole ardente, si chaude et si colorée, vous avez voulu mettre votre énergie à faire revivre notre Association, où vous retrouvez non plus des élèves, mais des amis, qui jamais n'oublieront ce qu'ils doivent à votre belle intelligence et à votre cœur.

Mon cher Maître, je bois à votre précieuse collaboration.

Discours de M. Cumenge

M. le sous-préfet Cumenge, qui est, de droit, membre honoraire de notre Association, en vertu de l'article 6 des Statuts, avait bien voulu accepter notre invitation. La présence à nos banquets du Sous-Préfet de Bergerac est, d'ailleurs, traditionnelle ; et comme on ne fait pas chez nous de politique (article 12), cette présence est aimable, souriante, sympathiquement accueillie de tous, surtout quand elle nous vaut un discours aussi joliment tourné que celui que vous allez lire.

MESSIEURS,

Je remercie tout d'abord le Bureau de votre Amicale de l'invitation qu'il est venu me faire en votre nom : je l'ai acceptée avec empressement et j'ai été tout particulièrement heureux d'y répondre.

Je savais, en effet, que je goûterais ici un double régal : celui de me trouver au milieu de convives de bonne humeur, dont la raison de me recevoir est exclusive de toute arrière-pensée, et de me permettre ainsi de m'abstraire, en agréable compagnie, d'un domaine où l'intérêt et l'égoïsme accompagnent et déguisent trop souvent les gestes et les propos.

Autre régal : celui d'avoir l'occasion de me reporter, comme vous, en arrière, et d'évoquer moi aussi, mon collège, un collège de série avec son parler austère, ses préaux rectilignes, sa cour carrée, où, l'été, des platanes mutilés plaquaient sur le sol de pauvres ombrages, bref, tout ce vieux *babut*, avec ses *cancre*s et ses *forts en thème*, ses *pions*, ses *boucans*, ses *colles* et ses *faillots*, et enfin, sur une estrade pavoisée où nous attendaient, pour notre joie, les couronnes de chêne et les beaux livres dorés et d'où montaient — hélas ! — les paroles officielles, une distribution des prix, dont un souci d'économie, respectable d'ailleurs, n'a pas permis partout d'assurer la généreuse continuité.

Votre fête est donc avant tout celle de l'amitié. Dans un temps où la vie s'avère comme une lutte farouche et sans répit, où l'on voudrait se défendre de croire que le cynisme vaut savoir et que la faveur passe mérite, saluons très bas cette

bonne camaraderie, désintéressée parce que scellée sur les bancs du collège par une jeunesse confiante, trop neuve pour y mêler déjà l'espoir de profits éventuels.

Aussi bien, quels que soient nos âges, malgré la diversité des situations et l'éloignement, qui est le plus grand complice de l'oubli, il suffit de se réunir pour s'apercevoir que cette amitié demeure profonde, vivace, intangible. On se retrouve : aussitôt, l'atmosphère est refaite, l'ambiance de jadis vite retrouvée ; de nouveau, le lien s'établit, spontané, cordial, et l'on sent vibrer en soi, si j'ose ainsi dire, une âme commune, l'âme du collège, et vous savez, Messieurs, de quoi elle est faite.

Elle est faite, d'abord et surtout, d'indépendance, de cette dignité morale qui exige pour soi et pour autrui le respect des idées et des convictions, et qui fait la camaraderie si sereine. Elle implique une confiance mutuelle et nous rend solidaires les uns des autres.

Elle est faite aussi de l'esprit de l'Université, auquel nous restons fidèles, où l'élévation de l'enseignement se pare du plus pur libéralisme, où l'on apprend à haïr l'hypocrisie, le mensonge, la délation.

Elle est faite enfin de tous les souvenirs communs qui montent de nos passés scolaires, de nos études entre les murs de ce collège que nous aimons parce qu'il nous chante notre enfance, parce qu'il était comme le sanctuaire de nos premiers rêves et de nos espoirs d'avenir.

Messieurs, je lève mon verre à la santé du principal, M. Eggenberger, qui met au service de sa fonction des qualités d'administrateur hors de pair. Sous son impulsion personnelle et grâce à son autorité, grâce aussi au dévouement de professeurs particulièrement distingués et au concours d'une municipalité soucieuse de régénérer les conditions matérielles de notre enseignement, votre « Maison » a connu cette année des succès très honorables. Ces succès en font présager d'autres, car notre Collège ne saurait être en de meilleures mains.

Je lève mon verre, enfin, à l'Amicale, à sa prospérité, à vos familles, à vos cadets.

Discours de M. Eggenberger

M. le Principal Eggenberger est pour beaucoup dans la résurrection de notre Amicale. Il attache, en effet, le plus grand prix à l'influence que peut avoir, que doit exercer sur l'avenir du Collège, sur sa prospérité, sur le recrutement des élèves, une Association comme la nôtre. Mais il n'en a pas parlé seulement en administrateur dévoué à sa tâche ; il y a de l'éloquence et de la poésie dans son discours substantiel, martelé d'une voix prenante, et qui méritait bien le succès qu'on lui a fait.

MESSIEURS,

C'est pour moi un honneur et une joie d'assister à ce banquet qui renoue heureusement une tradition interrompue pendant quelques années, mais qu'il vous appartient de rendre désormais indissoluble.

C'est un honneur, parce qu'à voir et le nombre et la qualité de ces convives, on sent tout de même que la maison dont la direction m'a été confiée a un passé que vous n'êtes pas près de renier — une histoire à laquelle vous voulez être fidèles — laquelle se confond un peu, du moins à l'origine, avec celle de votre vie, et celle-ci, pour la plupart d'entre vous, est encore si riche de promesses qu'elle répond de l'avenir de notre cher Collège.

Mais, dépouillant pour ce soir l'attitude grave du pédagogue et le ton austère qui s'attache ordinairement aux paroles prononcées par les principaux et autres administrateurs de Collège, laissez moi, en toute spontanéité, en toute sympathie, vous dire, en vous remerciant d'une invitation dont je sens tout le prix, que je suis heureux de me trouver au milieu de vous, dans une atmosphère de jeunesse et d'abandon, qu'en dépit des années qui neigent sur nos têtes, nous pouvons toujours créer par la puissance du souvenir.

M. le Président a rappelé avec émotion les images qu'évoquent dans l'âme les années passées au Collège. Quelques-unes particulièrement lumineuses ont pris dans votre imagination un relief plus accentué, une ossature plus nette : ce sont celles qui s'attachent à tels événements saillants de la vie scolaire :

actes d'étourderie ou même d'indiscipline, accomplis par quelque camarade qui, depuis s'est peut-être plié avec aisance aux plus dures contraintes de la vie sociale. ... travers, imperfection, ou même, pourquoi ne pas le dire ? ridicule de quelque maître saisi sur le vif par votre malice d'enfant Oui, tout cela émerge des jours de pénombre et d'ombre où dorment enfouis nos chers souvenirs d'enfance.... tout cela ressuscite ce soir, dans l'animation de vos conversations, dans la chaleur de ce banquet, hors de cette espèce de cimetière intérieur que nous portons tous en nous.

Laissez moi pourtant m'autoriser de ces souvenirs indécis, vaporeux, qui sont comme à l'arrière-plan de notre vie consciente, pour réclamer aujourd'hui votre assistance et votre appui. Charme de nos petits collèves de province : ce mot qui peut paraître excessif à beaucoup d'entre vous traduit pourtant une réalité bien vivante, car mieux que dans les établissements plus ou moins somptueux des grandes villes, où le snobisme contemporain tend à entasser les enfants, c'est là, dans ces bâtiments un peu désuets, dans ces cours que notre imagination peut encore peupler d'ombres émouvantes — ombres de vieux maîtres aimés, dont nous pleurons il y a quelques jours à peine l'un des meilleurs, ombres des adolescents en fleur ravis à votre affection par la dure vertu du sacrifice — c'est là que votre sensibilité d'enfants s'ouvrit aux joies très pures de l'amitié — c'est dans l'atmosphère intime de ces humbles classes pour lesquelles nous réclamons, avec une insistance qui peut paraître parfois importune, toujours plus de lumière et plus de joie, c'est là encore que, sous l'influence d'un maître qui nous a donné le meilleur de lui-même, votre esprit acquit cette souplesse, cette harmonie, ce sens de la mesure, qui vous permirent plus tard, dans les durs combats de la vie, de vaincre et de triompher.

N'est-il pas vrai, Messieurs, sans tenir compte des satisfactions matérielles que votre culture secondaire vous permet d'obtenir, que tout cela — atmosphère ou climat, comme l'on dit aujourd'hui, qui enveloppa notre enfance — que tout cela représente une valeur inestimable dont vous êtes redevables au collègue où vous avez été élevés.

Je suis donc fondé, Messieurs, à vous demander, au nom de ce qui vous fut donné jadis, une légère restitution.

Vous savez quel appui précieux vous pouvez prêter à l'admi-

nistration du collège. C'est par vous, c'est avec votre concours, comme je l'exposai naguère au bon artisan de cette résurrection, à votre cher Secrétaire, toujours diligent et actif quand il s'agit de l'avenir de son cher collège, que ce dernier peut maintenir, développer encore sa prospérité actuelle.

L'A. des A. E. peut tisser autour de notre établissement secondaire un réseau très doux de sympathies et d'amitiés. Elle peut, par l'octroi de certaines récompenses qui parlent toujours d'une façon bien éloquente au cœur de l'enfance, stimuler le zèle de nos élèves. Elle a le devoir de faire connaître que les études que l'on fait chez nous ne le cèdent en rien, au point de vue des méthodes suivies, au point de vue des résultats obtenus, à celles que l'on peut entreprendre dans les lycées de France.

Je n'en veux pour preuve que les beaux succès que nous avons remportés aux derniers examens de juillet et d'octobre.

Je connais trop, Messieurs, l'attachement qui vous lie à votre généreuse cité et par là à votre collège, pour douter un instant que vous vous refusiez à remplir ce devoir.

Soyez donc les utiles propagandistes d'une cause que je crois bonne, et aussi bien en mon nom personnel qu'au nom de tous mes collaborateurs actuels, recevez en retour l'engagement que nous prenons, de répondre, sinon parfaitement, du moins avec toute notre bonne volonté, avec tout notre cœur, à la confiance que vous placez en nous.

Hésiteriez-vous d'ailleurs à entreprendre cet effort, toujours un peu ingrat, qui consiste à dissiper des préventions injustifiées, à recréer autour du collège une atmosphère de sympathie et d'estime, que vous ne le pourriez pas, car, ne l'oubliez pas, Messieurs, par l'autorité que vous concède le bon emploi que vous avez fait de votre vie, par votre conscience professionnelle qui vous vaut le respect de tous, par les manifestations de cette valeur intellectuelle et morale, qui est un peu le fruit de l'éducation reçue dès l'enfance, vous constituez pour le collège la meilleure des publicités, la plus efficace des propagandes.

A ceux qui seraient tentés de douter de la valeur de l'éducation que nous donnons, vous opposez la franchise de vos regards, la droiture de vos consciences, l'intelligente tolérance dont vous savez user envers tous.

Ainsi par votre action discrète, mais efficace, par votre seule autorité, le collège de Bergerac peut espérer que s'éten-

dra encore la sphère de légitime influence qu'il exerce sur tous les bons esprits de la région, puisque vous êtes, vous, les marques, les preuves vivantes, de son utilité et de sa bienfaisante action.

Discours de M. le Docteur Simounet

Député, Maire de Bergerac

Le Secrétaire ayant demandé à l'orateur le texte de son allocution, voici exactement ce qu'il en a eu : le menu d'un discours au dos d'un menu du banquet :

Léthargie.

Rousseau.

Sous-préfet.

Principal et Professeurs : succès.

Nourriture.

Ville : sacrifices.

Vous voyez d'ici la tête du Secrétaire et ses cheveux hérissés : car entre ces mots, tracés par un crayon hâtif, et le discours lui-même, il y avait autant de différence qu'entre l'énumération des plats (de l'autre côté du carton) et leur réalisation savoureuse dans nos assiettes...

Une dizaine de mots ! Essayons d'en tirer une dizaine de lignes, en style indirect.

Le docteur Simounet se réjouit de voir que l'Association, après un long sommeil semblable à la mort, est sortie enfin de sa léthargie. Elle va revivre, rajeunie. Que de gaité autour de ces tables !

Et quels beaux discours que ceux du docteur Rousseau et de notre invité, M. le sous-préfet Cumenge ! Qu'on n'attende pas de lui une pareille éloquence.

Ils ont, l'un et l'autre, parlé du Collège avec une chaude sympathie. C'est dans le même esprit et du même cœur qu'il en parlera lui-même.

Car le Collège.....

(Vous comprenez que le Secrétaire, n'étant pas sténographe, ne saurait reproduire de mémoire, surtout

après des mois écoulés, le développement qui trouvait ici sa place. C'est comme si on lui demandait de refaire, après M. Maury, un lièvre à la royale !)

Et notre établissement secondaire, où enseignent de remarquables professeurs, est remarquablement dirigé par M. Eggenberger, le nouveau Principal. D'où de très beaux succès au baccalauréat.

Mais il n'y a pas que la nourriture intellectuelle qui compte ; il y a aussi la matérielle, dont on prend souci et que l'on surveille attentivement.

D'ailleurs, pour que les élèves soient aussi bien que possible, à tous les points de vue, dans le meilleur des Collèges, la ville ne néglige rien et consentira tous les sacrifices nécessaires.

Voilà le plan que développa avec aisance, avec simplicité et un accent sérieux de sincérité dans les sentiments exprimés, le discours du docteur Simounet.

*
**

Discours ouïs, champagne bu, cependant qu'on prenait — dans quelle effervescence joyeuse ! — les cafés et les fines, un camarade se lève, Albéric Bellugue, directeur du Cercle Musical, qui va chanter plusieurs morceaux d'une voix toujours solide, admirablement conduite, et d'un accent très expressif.

La liesse des auditeurs crépite.

Et puis, une surprise, une révélation. Il y a un ténor dans la salle, le camarade Goulard. Non pas un ténor léger, mais un fort ténor, une haute-contre, comme on disait jadis, à la voix puissante, bien posée, bien articulée, bien timbrée, qui lance et tient avec aisance les notes les plus élevées.

Triomphe, rappels, série de bans dont le plus simple fut double.

*
**

Il n'est plaisir, hélas ! qui ne finisse. Quelques aînés (sont-ce les sages ?) se lèvent pour partir, et on les suit.

Que ferait-on d'une demi-heure de plus ? La table a tenu toutes ses promesses ; à présent son visage est défait... On sort en un gai désarroi, le cœur ouvert, la langue déliée. Et la nuit, qui semble moins froide, absorbe des ombres bavardes, que l'on entend encore après qu'elles ont disparu.





1930 - 1931

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président : M. le Docteur ROUSSEAU.

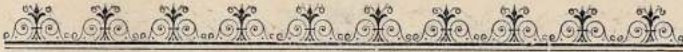
Vice-Présidents : MM. CANTELLAUVE et ROLLAND.

Secrétaire : M. Paul PETIT.

Trésorier : M. VILLADARY.

Administrateurs : MM. COLLET; J. EYMA; P. EYRAUD;
FABRE; GENESTE; LIONNET, trésorier honoraire;
P. DE MADAILLAN.





Liste des Sociétaires

A

ALARD (Henri), propriétaire, Theulet-Monbazillac.

B

BELLUGUE (Albéric), commerçant, directeur du *Cercle Musical*,
O. A , Bergerac.

BERTHOUMEYROUX (Jean), étudiant en pharmacie, rue
du Marché, Bergerac.

BAYSELLANCE (Edmond-Séverin), ancien élève de l'Ecole
Polytechnique, ingénieur en chef de la marine en retraite,
officier de la Légion d'honneur, à Jaure, commune de
Bergerac.

BLANC, licencié en droit, curé de Campsegret et Saint-Julien
(Dordogne).

BOUDET, docteur en droit, directeur de la banque de *l'Union
Parisienne*, 36, rue Vital, Paris (16^e).

BOYER (Adolphe), avocat, 69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

BRASSEM, huissier, 3, cours Victor-Hugo, Bergerac.

BRISSEAU (Albert), propriétaire, croix de guerre, 42, cours
Victor-Hugo, Bergerac.

BUREAU (Emile), contrôleur des P.T.T., 111, rue de la Gare,
Ermont (Seine-et-Oise).

C

CANTELLAUBE (Albert), industriel, rue du Temple, fau-
bourg de la Madeleine, Bergerac.

CARMILLE (René), ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
colonel, contrôleur de l'armée, croix de guerre, officier de
la Légion d'honneur, 30, avenue Brimborion, Sèvres (Seine-
et-Oise).

- CHASSAGNE (Georges), croix de guerre, représentant de commerce, rue du 14 Juillet, Bergerac.
CHEVALIER (Albert), négociant, *A la Grande Maison*, rue du Marché, Bergerac.
CHEVALIER (Alexis), rue Thiers, Bergerac.
CLAVERIE (Jean), licencié en droit, Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).
COLLET (Roger), licencié en droit, négociant en vins, boulevard de l'Entrepôt, Bergerac.
COOK (Lionnel), ingénieur du Service civil, Issigeac (Dordogne).
COUSTEILLE (Elie), boulevard Montaigne, Bergerac.

D

- DAGASSAN (André), étudiant en droit, rue Chanzy, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
DAUVERGNE (Georges), contrôleur des Contributions directes en retraite, 15, place du Coderc, Périgueux.
DAVIDOU, pâtissier-confiseur, 88, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
DELPÉRIER (André), négociant en vins, rue Lakanal, Bergerac.
DELTHEIL-CLUZEAU, industriel, Couze-Saint-Front (Dordogne).
DENOIX, négociant, à Cocagne, près Bergerac.
DIVE (Jacques), étudiant en médecine, rue des Deux-Conils, Bergerac.
DOMENGET DE MALAUGER (Henri), ingénieur agricole, propriétaire, président du *Syndicat des Vignerons de la Dordogne*, Le Tournon, par Monbazillac.

E

- ESCAVILLE (Roger), courtier en vins, Le Fleix (Dordogne).
ESCUREYX (Edmond), ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat, rue Pozzi, Bergerac.
ESCURPEYRAT, représentant de commerce, place des Deux-Conils, Bergerac.
EYMA (Albert), propriétaire, rue du Marché, Bergerac.
EYMA (Jean), docteur en droit, rue du Marché, Bergerac.
EYMERIT, notaire, Le Bugue (Dordogne).

EYRAUD (Jean), Croix de guerre, ingénieur de la Compagnie hydro-électrique d'Auvergne, 24, Avenue de la République, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

EYRAUD (Pierre), directeur de la *Caisse Régionale du Crédit Agricole*, Chevalier du Mérite Agricole, Médaille d'or de la Mutualité, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

EYRAUD (Roger), intendant militaire, Croix de guerre, Orléans.

F

FABRE (Albert), agent général de la Compagnie *L'Union*, adjoint au maire, O. A., rue du Professeur Pozzi, Bergerac.

FOURCAUD (Edmond), avocat, Castillon-sur-Dordogne (Gironde).

FOURGASSIÉ (Paul), propriétaire, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

FOURGASSIÉ (Henri), croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, Banque de *l'Union Parisienne*, 7, rue Chaussat, Paris.

FRANC (Robert), gérant des Etablissements J. Franc, croix de guerre, military Cross, chevalier de la Légion d'honneur, président de l'Aéro-Club du Sud-Ouest, 2, rue de Rivière, Bordeaux.

FRANC (Max), gérant des Etablissements J. Franc, 2, rue de Rivière, Bordeaux.

FRAIGNEAU (René), pharmacien, Issigeac (Dordogne).

G

GAILLARD (Emile), négociant, Lalinde (Dordogne).

GARDES (Jean), croix de guerre, inspecteur des Contributions directes (chez son père, rue Péchadergue, Bergerac).

GAST (André), juge de paix, 12, rue Valette, Bergerac.

GAST (Pierre), médecin-lieutenant des Troupes coloniales, 12, rue Valette, Bergerac.

GENESTE (Gabriel), juge de paix de Sigoulès, rue Thiers, Bergerac.

GÉRAUD (Albert), propriétaire, le Faget, Monbazillac.

GÉRAUD (Raoul), représentant des automobiles Peugeot, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

GIRAUDEL - DESTORD, agent d'assurances (*Providence et Phénix*), 69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

GODARD (Guy), croix de guerre, médaille militaire, Galeries Modernes, rue du Marché, Bergerac.

GONTIER (Roger), agrégé des Lettres, professeur au Lycée, 31, avenue Bertrand Barère, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

GOULARD (Jacques), propriétaire, Lamothe-Pineuilh, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

GUY (René), rue de l'Eglise Saint-Seurin, 208, Bordeaux.

GRUVEL (Charles), docteur en médecine, place des Prêcheurs, Aix (Bouches-du-Rhône).

H

HERTZOG (Edouard), notaire, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

J

JOLY (Maxime), directeur de l'Agence de l'Ouest de la Compagnie Electro-mécanique, 1, rue Lafayette, Nantes (Loire-Inférieure).

JOLY (Paul), pharmacien, Eymet (Dordogne).

L

LABROUE (Henri), agrégé de l'Université, docteur es-lettres et docteur en droit, député de la Gironde.

LACOMBE (Paul), industriel, Tonneins (Lot-et-Garonne).

LACOMBE (Pierre), industriel, Tonneins (Lot-et-Garonne).

LAFORÈT (Louis), propriétaire, Le Villageot, Monbazillac.

LEFEBVRE (Pierre), libraire, rue du Marché, Bergerac.

LESCURE (Henri), licencié es-lettres, receveur municipal, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

LESCURE (Jean), croix de guerre, professeur agrégé de la Faculté de Droit de Paris, place du Panthéon (5^e).

LEYMARIE (Albert), chevalier de la Légion d'honneur, pharmacien, Le Buisson (Dordogne).

LIONNET (Edmond), sous-directeur du « Crédit Commercial de France », O. A., rue du Marché, Bergerac.

M

- DE MADAILLAN (Jean), administrateur en chef de 1^{re} classe de la marine, en retraite, officier de la Légion d'honneur, La Rouquette, Monbazillac.
- DE MADAILLAN (Pierre), propriétaire, à Perrou, par Gardonne (Dordogne).
- MARY (Charles), propriétaire, croix de guerre, Clautre, par Bergerac.
- MAS (Jean), docteur en droit, juge d'instruction au Tribunal civil, 12, rue du Palais de Justice, Marmande.
- MATIGNON (Jacques), avocat, 28, rue Pozzi, Bergerac.
- DE MESLON, propriétaire, Monbazillac.
- DES MESNARDS (Paul), ingénieur chimiste I. C. P., 17, place Emile Zola, Béziers.
- DES MESNARDS (Yves), directeur des Etablissements Vance et C^{ie}, concessionnaires de Citroën, 18, avenue Foch, Chelles (Seine-et-Marne).
- MESSERER, croix de guerre, professeur de musique, facteur de pianos, 3, rue Mounet-Sully, Bergerac.
- MORIZE (Marcel), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, croix de guerre, officier de la Légion d'honneur, fondé de pouvoirs chez MM. Morgan et C^{ie}, banquiers, 14, place Vendôme, Paris. (Membre à vie de l'Association.)

N

- NADAUD (Pierre), docteur en médecine, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, 23, boulevard du Champ de Mars, Colmar (Haut-Rhin) (1).
- NEYRAT, dentiste, 61, faubourg du Temple, Paris (10^e).
- NOUVEL (Ernest), docteur en médecine, maire de Vélines (Dordogne).

P

- PARIER (Numa), contrôleur principal des Contributions Indirectes, Port Sainte-Foy (Dordogne).

(1) Le docteur Nadaud a adressé au Secrétaire, avec une lettre très cordiale, un mandat de 50 francs, en le priant de considérer les 35 francs supplémentaires comme représentatifs du vin vieux qu'il ne pouvait envoyer. Bon emploi a été fait, selon son désir, de cette somme : on l'en assure en le remerciant.

- PARIS (Pierre), notaire, Vélines (Dordogne).
PARIS (Georges), élève de l'Ecole spéciale des Travaux publics, Arcueil-Cachan (Seine).
PAULHIAC, industriel, 108, rue Paul Broca, Bordeaux.
PÉLALO (Maurice), place du Marché-Couvert, Bergerac.
PETIT (Georges), docteur es-sciences, assistant au Muséum National d'histoire naturelle, chargé de cours à l'Ecole coloniale, croix de guerre, O. A., 10 bis, avenue des Gobelins, Paris (5^e).
PETIT (Paul), professeur honoraire, O. I., rue du 14 Juillet, 40, Bergerac.
PIMOUGUET (Imbert), propriétaire, Conne-de-Labarde, par Issigeac (Dordogne).
PINQUET, propriétaire de l'*Hôtel de la Dordogne*, Bergerac.
PRAT-DUMAS (Edmond), industriel, Couze - Saint - Front (Dordogne).

R

- ROLLAND (Jules), avoué, rue Thiers, Bergerac.
ROOY (André), huissier audiencier, licencié en droit, place d'Italie, 217, boulevard de la Gare, Paris.
ROUJAN, contrôleur des tabacs, Marmande (Lot-et-Garonne).
ROUSSEAU (Pierre), docteur en médecine, chirurgien, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
ROUSSEAU (André), étudiant en médecine, externe des Hôpitaux de Bordeaux, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
ROUSSEAU (Michel), étudiant en médecine, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

S

- SAIGNETTE (Raoul), teinturier, 86, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
SARRAUTE (Georges), étudiant, rue de la Brèche, Bergerac.
SEQUESTRE (Pierre), croix de guerre, industriel, chez MM. Lacombe père et fils, Tonneins (Lot-et-Garonne).
SIMOUNET (Gaston), docteur en médecine, député, maire de Bergerac.

T

- TAMARELLE (Jack), employé au « Comptoir d'Escompte », Bergerac.

TAMARELLE (Paul), étudiant en pharmacie, rue Mounet-Sully, Bergerac.

V

VENENCIE (Jacques), boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

VILLADARY (Ernest), percepteur, rue Coulmiers, Bergerac.

VILLADARY (Gaston), maître d'internat, Lycée Saint-Louis, Paris.

VEUNAC (Jean), élève du service de Santé de la Marine, 145, cours de la Marne, Bordeaux.





ACTES DE L'ASSOCIATION

Le 20 février 1921, jour où furent inaugurées, au Collège, au fond de la cour d'honneur, sous le couloir, les plaques de marbre commémoratives des anciens élèves morts pour la France pendant la Grande Guerre, le Président de notre Association, Albert Claveille, Sénateur de la Dordogne, ancien Ministre, prononça un discours où s'exprimaient à la fois l'émotion et la virilité d'un grand cœur.

A son tour, le Secrétaire, chargé, à ce titre et en tant que vieux professeur, de lire la triste et longue liste des morts de la Maison, ajouta à cette lecture quelques pieuses paroles.

Ces deux discours ont paru dans le « Livre d'Or du Collège de Bergerac ». Notre Association avait, d'ailleurs, contribué, pour une bonne part, aux frais de la commémoration.

*
**

Le 9 septembre de la même année 1921, aux obsèques d'Albert Claveille, prématurément décédé, le Secrétaire fut prié de dire quelques mots sur la tombe du Président. Les voici :

C'est au Président de l'« Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac », que j'ai le douloureux devoir, en tant que Secrétaire et au nom de tous les camarades, d'adresser ici le dernier adieu.

D'autres ont retracé sa vie et sa carrière ; d'autres ont loué et loueront comme il convient, l'homme public, le grand ser-

viteur de l'Etat, le ministre de la Défense Nationale, le sénateur de la Dordogne. Nous, c'est un ami que nous pleurons, car c'est un ami qui s'en va : un ami fidèle de ce terroir où il était né, où il est rentré pour y mourir ; un ami sûr de notre Collège, où il avait fait ses études, d'où il était parti pour gravir, d'un pas robuste, les plus hauts sommets.

Si, dès ce départ, on lui eût prédit cette ascension, peut-être eût-il douté d'une telle fortune : car il y avait en lui de la simplicité, de la modestie ; et, d'ailleurs, il n'était pas né à mi-côte : c'est de la plaine qu'il partait. Nous cependant, qui le connaissions, nous suivions des yeux les étapes de ce camarade qui montait ; et quand il fut arrivé là-haut, il n'y eut chez aucun de nous, ni jalousie, ni surprise : cette arrivée récompensait l'effort : elle n'était que l'heureux succès de l'intelligence, du travail infatigable et du mérite personnel.

L'an dernier, à l'unanimité, nous l'avions élu Président de notre Association. C'était un honneur pour nous que de l'avoir à notre tête ; mais ce fut, j'en suis sûr, un plaisir pour lui que d'ajouter, à tant d'autres titres plus brillants, ce titre modeste qui lui rappelait ses débuts, sa jeunesse studieuse, son ancien maître Prudhot, ses condisciples lointains, son compatriote et ami d'enfance, l'ingénieur Delpit, dont il nous semble, à nous, les vieux du Collège, que le nom est inséparable du sien.

Le 19 février de cette année — il y a six mois à peine — Albert Claveille présidait le banquet de notre Amicale, avec quelle joie, quelle bonhomie et quelle rondeur, nul ne l'a oublié de ceux qui eurent, ce soir là, le plaisir de le voir, de l'entendre et de lui serrer la main. Il remplaça ce qu'on peut appeler le discours d'usage, par une conversation aisée et familière, riche de substance et de faits intéressants. Je le vois encore dans cette grande salle où vibraient la fierté et la sympathie d'une centaine de convives, je le revois avec sa carrure athlétique, sa tête ronde et puissante, et, sous l'épaisseur des sourcils, ce ferme regard qui exprimait une volonté tranquille. Sur l'invitation de l'un des nôtres, il nous parla des grands projets qu'il portait dans son esprit, non pas à l'état d'ébauches, mais à l'état de plans détaillés et précis, dont la mise en œuvre était assurée par son activité et par sa foi, par son crédit et son autorité... Qui nous eût dit, alors, qu'il devait nous quitter si vite ?

Mais s'il s'en va trop tôt — trop tôt pour nous, auxquels

cette mort apporte un deuil intime, trop tôt pour les intérêts généraux du pays, et, peut-être, pour la réalisation des grands desseins qu'il avait conçus — il nous laisse, du moins, un rare exemple : car sa vie tout entière propose à notre admiration, et à notre émulation aussi, des qualités charmantes et de nobles vertus : la fidélité inébranlable à ses amis, même aux plus humbles — la simplicité dans la plus haute fortune et cette bonté qui est une forme de l'intelligence — une probité qu'aucune occasion n'a tentée, qui a traversé les situations les plus enviées et les plus redoutables, sans s'y diminuer, c'est-à-dire en s'y grandissant — un dévouement au bien public qu'il a poussé jusqu'à l'épuisement de ses forces pourtant exceptionnelles — un penchant à être serviable infiniment, c'est-à-dire presque trop, avec beaucoup d'indulgence, sans ménagement de soi-même ni souci de l'ingratitude... Ce sont là quelques-uns des traits qui caractérisaient la personne morale d'Albert Claveille : c'est de cela qu'il faut le louer en l'admirant ; et c'est en cela qu'il faudrait, en l'admirant, qu'on l'imitât.

Le voilà, maintenant, ce grand cerveau et ce bon cœur, cet homme éminent et ce brave homme ; le voilà, ce bûcheron robuste, qui est tombé, la cognée encore à la main. Dans le silence de cet humble cimetière il va trouver, enfin, le repos : car les vaillants comme lui ne se reposent que dans la mort.

Dors en paix, cher camarade, après avoir, durant toute ta vie virile, bien mérité de ta petite patrie et de la grande. Dors ici, près de ton village natal, dans cette terre généreuse, que tu aimais avec tendresse, et qui est fière, en te pleurant, d'avoir donné à la France un fils tel que toi.

*
**

Le docteur Cayla, qui fut président de notre Association de 1909 à 1920, est décédé en juillet 1926.

Selon sa volonté expresse il n'y eut, à ses obsèques, ni fleurs, ni couronnes, ni discours. Digne de tous nos regrets, il en eût bien mérité, lui aussi, le public hommage. Tous ceux qui l'ont connu gardent de lui, fidèlement, le plus affectueux souvenir.

